

Identifier l'Ã©tendue des responsabilitÃ©s couvertes par la MRH – AIERC

ResponsabilitÃ©s couvertes par
la MRH

Code produit : AIERC

Niveau : Initiation

ModalitÃ© : E-learning

DurÃ©e (en heure) : 1.0

Tarif :

Eligible DDA : oui

Public : toute personne
souhaitant dÃ©couvrir les
mÃ©canismes de lâ??assurance
habitation

PrÃ©requis :

aucun

Objectif

ApprÃ©hender comment sont couverts les responsabilitÃ©s en assurance habitation.

Programme de la formation

- ResponsabilitÃ© civile vie privÃ©e
- ResponsabilitÃ© civile liÃ©e Ã l'habitation

Une assistance technique et pÃ©dagogique de l'apprenant est assurÃ©e tout au long de la formation via une adresse mail permettant de contacter soit le service en charge des aspects techniques et logistiques, soit un formateur expert du domaine abordÃ©, avec une rÃ©ponse dans les 48 heures.

Moyens d'Ã©valuation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'Ã©exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction Ã chaud complÃ©tÃ© par chacun Ã lâ??issue du stage
- Questionnaire d'Ã©valuation Ã froid complÃ©tÃ© par chacun entre 2 et 3 mois aprÃ©s le

Méthodes pédagogiques

En mêlant les différents styles d'apprentissage, nos modules favorisent la mémorisation :

- Méthode expositive : contenu médiatisé, hiérarchisé et linéaire
- Méthode démonstrative : propositions d'activités favorisant l'intervention de l'apprenant
- Méthode interrogative : questions et/ou consignes permettant à l'apprenant de découvrir de nouvelles connaissances en recherchant les informations dans des ressources pédagogiques
- Méthode active : l'apprenant est amené à retrouver des informations contenues dans le module pour résoudre un problème ou répondre à une question